

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\]](#) ItemGrosley, Pierre-Jean. Les iniquités découvertes ou recueil des pièces curieuses et rares qui ont paru lors du procès de Damiens, 1760. | [Acte de condamnation de Damiens.](#)

Grosley, Pierre-Jean. Les iniquités découvertes ou recueil des pièces curieuses et rares qui ont paru lors du procès de Damiens, 1760. | Acte de condamnation de Damiens.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0211

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Bourbon \(Henri IV\), Henri de](#)
- [Châtel, Jean](#)
- [Damiens, Robert François](#)
- [de Ferrière, Claude-Joseph](#)
- [Grosley, Pierre-Jean](#)
- [Le Breton, Alexandre-André](#)
- [Ravaillac, François](#)

Références bibliographiques

- [\[anonyme ou collectif\] La Gazette d'Amsterdam](#)
- [de Ferrière, Dictionnaire de droit et de pratique](#)
- [Grosley, Les iniquités découvertes ou recueil des pièces curieuses et rares qui ont paru lors du procès de Damiens](#)
- [Le Breton, Pièces originales et procédures du procès fait à Robert François Damiens](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA)

3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Gazette d'Amsterdam
nouvelle de Paris du
25 mai. 1754

Arrest de condamnation de Damours.

212

La cour ^{le} [suffisamment garni de] Prison de
et y seant.
de Paris ... declare le dit Robert Francois Damours
diement attenté et convaincu du crime de Lèse Majesté
373 digne et homicide au 1^{er} chef et le très méchant,
très criminel et très détestable parricide qui a tué
personne du Roi, et se représente condamner le dit Damours
à perpétuité de honorer de sa noble robe de
Rex, le dit de Paris, où il sera mené et conduit ^{du} ~~attenté~~
un bonnet de, un en chemise, tenant 1 torch
de cire ardente, du poids de 2 livres, et se verra
lire et déclater que méchamment et parricide
il a commis le dit très méchant et très criminel
et très détestable parricide, et ainsi le roi d'un
camp de courroux de la côté droit, de il se repent
et de sa conduite parricide, au Roi et à la Justice;
à fin, mené et conduit de dit bonnet de sa
place de grève, et sur un échafaud qui y sera
dressé, brailé sur ses mamelles, bras, cuisses et gros
de jambes, sa main droite ^{BnF MSS} tenant en elle
le courroux de il a commis le dit parricide, brûlé
de feu de rouvre, et sur les en droit au dit

